

# Interrégion Grand OUEST

BRETAGNE – CENTRE Val de LOIRE – NORMANDIE – PAYS DE LOIRE



## Règlement et activités de l'OUEST

*Quelques chiffres caractéristiques de l'Inter région OUEST :*

- 4 Comités Régionaux et 4 régions administratives : la Bretagne, la région Centre-Val de Loire, la Normandie et les Pays de Loire
- 5 disciplines de la FFN : Water-Polo, Natation Course, Plongeon, Nage en Eau Libre, et Natation Synchronisée.

Suite

3

### Fonctionnement et règlements

Conseil de l'Ouest, CINS de Nat Synchro, ETI et réglementation des compétitions Inter... Page 3

### Calendrier et fiches techniques

Toutes les dates, lieux et règlements des compétitions interrégionales...

Page 8

### Stages inter

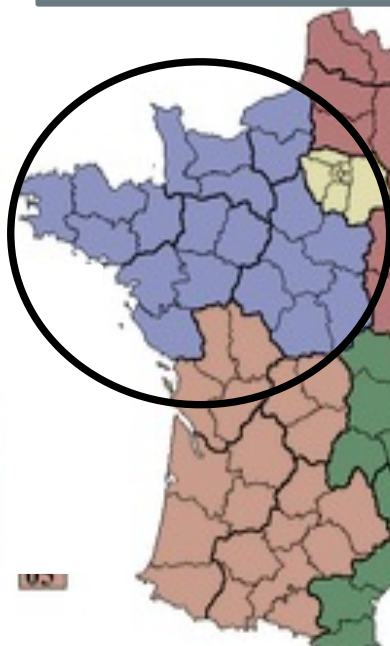
Regroupement de nos jeunes potentiels sous forme de stages d'été...

Page 21

**SOMMAIRE :**

<b>I. <u>L'organisation Interrégionale :</u></b>	<b>P 3</b>
1) Le Conseil de l'OUEST.....	P 3
2) La Commission Interrégionale.....	P 3
3) L'Equipe Technique Interrégionale.....	P 4
<b>II. <u>Règlementation des compétitions Interrégionales.....</u></b>	<b>P 5</b>
1) Engagements.....	P 5
2) Classements & récompenses.....	P 6
3) Officiels .....	P 6
4) Tirage au sort.....	P 7
5) Organisation matérielle des compétitions interrégionales.....	P 7
6) Calendrier des compétitions interrégionales.....	P 8
7) Fiches Techniques des compétitions interrégionales.....	P 9
<b>III. <u>Les stages interrégionaux de nageuses.....</u></b>	<b>P 21</b>
1) Stage de préparation de la Finale Jeunes.....	P 21
2) Stage d'été de détection.....	P 21
3) Stage d'été de perfectionnement .....	P 22
4) Stage Margaux.....	P 23
<b>IV. <u>Le Pôle Espoir .....</u></b>	<b>P 24</b>
1) Présentation.....	P 24
2) Inscription.....	P 24
3) Quelques nageuses internationales issues du Pôle.....	P 25
<b>V. <u>La formation.....</u></b>	<b>P 26</b>
<b>VI. <u>Vos contacts :</u></b>	<b>P 26</b>
<b>VII. <u>Références &amp; Rappels réglementaires.....</u></b>	<b>P 27</b>
1) Références.....	P 27
2) Dopage et prévention.....	P 28
3) Encadrement des clubs.....	P 28
4) Déclaration de stage.....	P 29
5) Partenariat : MUFE.....	P 29

## I - L'ORGANISATION INTERREGIONALE



### Ses actions pour la natation synchronisée

Il valide la politique et l'organisation de l'activité interrégionale, proposés par la Commission et,

Il affecte un budget à la discipline :

- **Dépenses** : prend en charge plus de 40% des coûts de stages interrégionaux, participe à la diminution des coûts des formations interrégionales et colloques, permet le regroupement des membres de l'ETI et de la Commission, prend en charge le fonctionnement de la CTS interrégionale, etc....
- **Recettes** : les engagements aux compétitions interrégionales, les recettes des actions interrégionales, etc...

## 1) Le CONSEIL DE L'OUEST

Le Conseil de l'Ouest est l'organe interrégional qui coordonne la politique sportive interrégionale de toutes les activités de la natation de l'OUEST.

Voici en quelques chiffres, quelques caractéristiques de l'Inter région OUEST :

Regroupe 4 Comités Régionaux et 4 régions administratives : Bretagne, Centre-Val de Loire, Normandie et Pays de Loire.

5 disciplines de la FFN : Water-Polo, Natation Course, Plongeon, Nage en Eau Libre, et Natation Synchronisée.

Composition du Conseil de l'OUEST 2015/2016 :

Un Président : Serge BRUNET

- Un Trésorier Général : Jacques LEFEVRE.

- Les Présidents des comités régionaux : Serge BRUNET (Bretagne), Guy DUPONT (Normandie), Michel SAUGET (Centre) et Dominique TROCHERIE (Pays de Loire).

- Des représentants de chaque discipline : Serge BRUNET représentant plongeon, Hedi ROMDANE représentant water-polo, Jean-Yves ABGRALL représentant eau libre, Marie Claire DOUET représentant natation synchronisée

- Un représentant des cadres techniques coordonnateurs : (CTS : Cécile DUCHATEAU, Sylvie LE NOACH, Frédérique CROCHARD, Maurice BEUNET)

- Des CTS spécialisés interrégionaux : Frédéric PIERRE CTS plongeon, Annabelle PIEDNOIR CTS natation synchronisée

- Des représentants de chaque région :

Bretagne : D. BAHON,  
Centre : D. LEFEBURE  
Normandie ; J. DENAES, S. GANDELIN  
Pays de la Loire : J. LEFEVRE,

## 2) La Commission Interrégionale de Natation Synchronisée

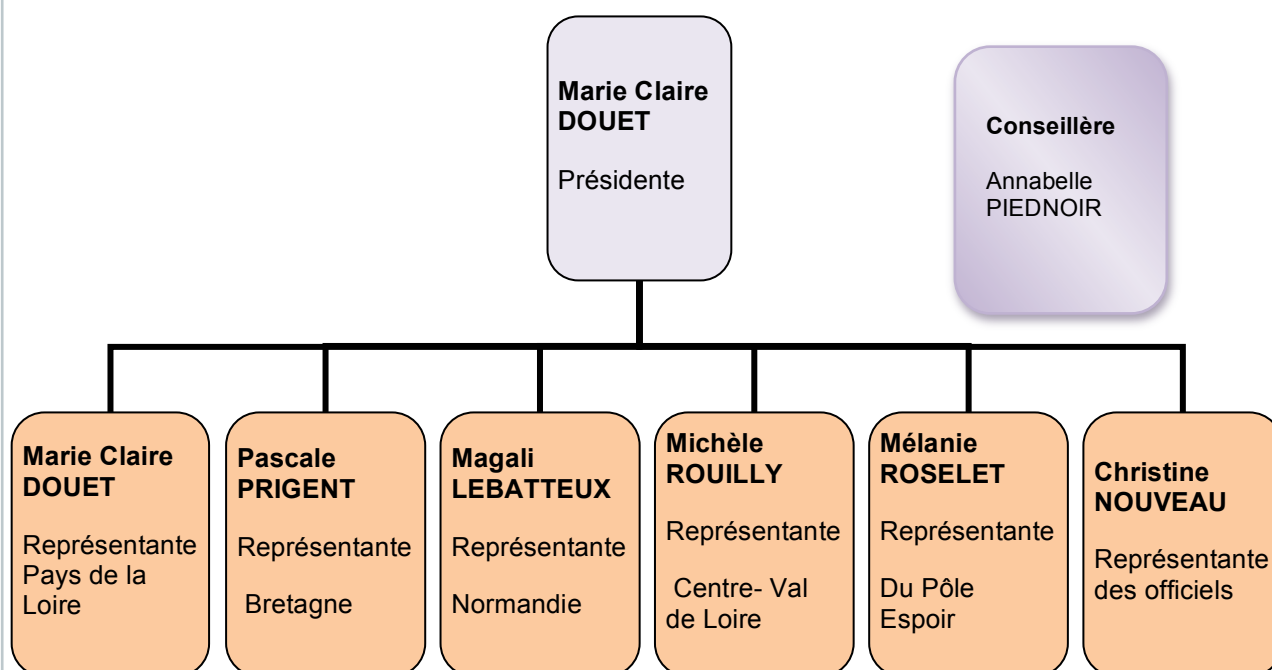
Depuis maintenant plusieurs années, ont été composées une commission et une équipe technique à l'échelon interrégional. Ces équipes travaillent ensemble pour harmoniser et dynamiser le fonctionnement de nos régions au niveau Interrégional. Ces groupes sont composés de vos représentants régionaux.

La Commission Interrégionale de Natation Synchronisée, se réunit 3 à 4 fois par an, sous la présidence de Marie Claire DOUET.

*Vous pouvez faire remonter vos remarques et questions avant chaque réunion, par le biais de vos responsables régionaux.*

Le calendrier prévisionnel 2015-2016 de ces réunions est le suivant :

- Une réunion lors du premier trimestre de la saison :
- 19 mars avec l'ETI
- 23 Avril 2016
- 4 Juin 2016 avec l'ETI



### 3) L'Equipe Technique Interrégionale de Natation Synchronisée 15-16

L'Equipe Technique Interrégionale de Natation Synchronisée, ne se réunit pas de façon balisée tout au long de l'année, mais effectue ses échanges par mail et téléphone, selon la nécessité des dossiers.

Elle se réunit, cependant, une fois dans la saison, lors d'un rendez-vous majeur, qui porte le nom de séminaire de l'ETI.

Ce séminaire, regroupe, les membres cités ci-dessous, mais peut être élargi, selon les thématiques abordées à quelques individualités, formatrices, dans les régions de l'OUEST, ou intervenants sur les stages interrégionaux. Ce séminaire, permet de :

- Travailler sur la réalisation d'outils

pédagogiques à destination des clubs,

- Travailler sur les contenus de formations interrégionales,
- Harmoniser les techniques et outils utilisés dans les différentes formations spécifiques régionales de l'Interrégion OUEST.
- Proposer des analyses partagées du niveau des différentes pratiques de l'Interrégion.
- Etc...

**Membres de l'ETI :** A. PIEDNOIR (Responsable), I. POCHET, E. LEMICHEL DU ROY, M. LEBATTEUX, N. MASSONNET, C. GROSSET

**Membre(s) supplémentaire(s) de l'ETI (ETI élargie) :** S. VIGNETTE, E. MARUT, AL. BOURDOT, M. ROSELET

## II - REGLEMENTATION DES COMPETITIONS INTERREGIONALES

### 1) ENGAGEMENTS

#### **TARIFS DES ENGAGEMENTS**

Les tarifs d'engagement pour la saison sont établis et validés par le Conseil de l'Interrégion Ouest.

Chaque club engageant des nageuses ou ballets doit faire parvenir les droits d'engagement, afférent à la compétition, à son Comité Régional d'appartenance.

A l'issue de chaque compétition, l'Interrégion facturera, à chaque Comité Régional la totalité des droits d'engagement de ses clubs ayant été engagés sur la dite compétition.

Engagement individuel : ..... 9 €00

Engagement ballet/solo/duo : ..... 14 €00

Engagement ballet combiné : ..... 16 €00

Pour tout forfait de nageuse(s) non justifié par un certificat médical, le jour de la compétition, il sera appliqué une pénalité de 15€00 par nageuse, au club ayant engagé la (ou les) nageuse(s). Les droits d'engagement restent acquis pour l'Interrégion.

#### **PROCEDURE D'ENGAGEMENT**

**Les engagements des différentes compétitions se font tous via « Extranat »**

**Les compétitions inscrites sur les règlements Fédéraux sont déclarées par la FFN et le gestionnaire est le Comité Régional organisateur.**

**Les compétitions spécifiques à l'Interrégion sont déclarées par le Comité Régional organisateur. Il en est aussi le gestionnaire.**

Les engagements comprennent :

- l'engagement des nageuses et des ballets
- l'engagement des juges et autres Officiels

Si un club ne s'engage pas pour les compétitions ci-dessus via Extranat, les engagements ne seront pas recevables (Cf. règlement Fédéraux)

Les engagements sur « Extranat » sont généralement ouverts 23 jours avant le début de la compétition.

Les engagements sur Extranat sont modifiables durant toute la période d'ouverture. Il est donc souhaitable de s'engager dès l'ouverture des engagements et rectifier ceux-ci, ensuite, si nécessaire.

S'engager, dès l'ouverture des engagements, permet, en outre, d'avoir le temps nécessaire pour lever une éventuelle, difficulté.

**A/ Pour toutes les compétitions, de niveau Interrégional, inscrites ou non inscrites au règlement fédéral, à l'issue de vos engagements, sur « Extranat », vous devrez :**

⇒ Adresser, par courrier postal, au Comité d'appartenance, les documents suivants :

- a. Le récapitulatif des engagements édités à partir d'Extranat (Attention cette édition n'est plus possible à la fermeture des engagements).
- b. Le montant des engagements. (Pour les PDL paiement par virement Conf. La procédure PDL)

**B/ Dans tous les cas, votre responsable, ou le comité régional, se chargera d'adresser les différents documents au comité organisateur.**



## 2) CLASSEMENTS ET RECOMPENSES

Les récompenses (médailles et coupes) sont fournies par le Comité Régional Organisateur et sont prises en charge financièrement par l'Interrégion Ouest.

D'autres récompenses peuvent être fournies, à la charge du Comité Régional ou de du Club

## 3) OFFICIELS

### A. La composition des jurys sera conforme à la circulaire des officiels.

Nul ne peut officier sans être licencié à la FFN.

La Commission Interrégionale de Natation Synchronisée désigne le juge-Arbitre des compétitions Interrégionales.

Dans la mesure du possible le Juge-Arbitre sera issu du Comité Régional d'organisation.

Pour chaque compétition, un club engageant :

- De 1 à 5 nageuses, devra engager au minimum un officiel du niveau de la compétition (Cf. : Circulaire des Officiels).
- De 6 à 10 nageuses, devra engager, au minimum, 2 officiels du niveau de la compétition.
- Plus de 10 nageuses, devra engager, au minimum, 2 officiels du niveau de la compétition plus un autre Officiel (Chronométreur, secrétariat, informatique, délégué licencié).

Si un club n'a pas la possibilité d'engager un Officiel licencié dans son club, il lui appartient de faire appel à un Officiel licencié dans un autre club. Dans ce cas, il devra prendre, en charge son déplacement et son hébergement.

En cas de non-respect de ces règles, le club se verra appliquer la pénalité financière de 150€00 conformément au règlement financier de l'Interrégion.

Le fait de faire forfait pour toutes ses nageuses, le jour de la compétition, ne dispense pas le club engagé à une compétition de la présence du juge prévu pour cette compétition. Dans le cas contraire, il y aura cumul des 2 pénalités (nageuse(s) et juge).

**Les Officiels sont, obligatoirement, engagés pour toute la durée de la compétition.**

**Chaque Officiel devra, afin de justifier de sa présence, signer, dès son arrivée sur le lieu de compétition, la liste d'émargement, disponible au secrétariat de la compétition. A défaut d'émargement, la pénalité financière sera appliquée.**

### B. Un jury d'appel sera constitué pour chaque compétition interrégionale

Le jury d'appel est présidé par le Délégué Technique (membre de la Commission Interrégionale) nommé soit par le Président du Comité Organisateur soit par le Président de la Commission Interrégionale.

Sa composition est :

- Président : le Délégué Technique, membre de la Commission Interrégionale Synchro
- Un membre de la Commission Synchro Régionale du Comité organisateur
- Un représentant du Comité Régional organisateur
- Un à deux technicien(s) (membre(s) de l'ETI)

#### 4) TIRAGE AU SORT

Le tirage au sort des groupes de figures imposées pour les championnats N3 sont réalisés par la responsable ou un membre de la commission synchro de l'Interrégion Ouest.

#### 5) ORGANISATION MATERIELLE DES COMPETITIONS INTERREGIONALES

##### **VIDEO :**

Toutes les épreuves de compétition interrégionale sont filmées. Le club support de l'organisation trouve les personnes ressources à la prise d'images. Les images sont ensuite transmises à l'ETI (CTI) sous format numérique.

##### **SECURITE :**

Il appartient, aux clubs organisateurs de se conformer aux règles de sécurité en vigueur, concernant toutes les manifestations publiques (Nombre de personnes, évacuation, sécurité des gradins, sécurité électriques etc....).

##### **SACEM**

La déclaration est à la charge du comité organisateur.

Les taxes concernant la retransmission des œuvres musicales sont avancées par le CLUB organisateur.

Il appartient aux organisateurs de transmettre la facture au Comité d'appartenance qui transmettra à l'Interrégion pour remboursement.

##### **SONORISATION :**

La sonorisation nécessaire à la compétition devra être de qualité suffisante afin de retranscrire correctement les enregistrements des différents ballets.

Un micro HF est souhaitable.

Il appartient à l'organisateur de se conformer aux règles, en vigueur, concernant la sécurité électrique de la sonorisation (en particulier sous-marine).

La lecture des enregistrements devra pouvoir se faire obligatoirement sur CD.

Si l'organisateur offre la possibilité aux clubs d'une lecture sur clé USB, il devra en informer suffisamment, à l'avance, les Comités Régionaux de l'Interrégion.

Cependant, pour les compétitions inscrites aux Règlements Fédéraux, les clubs devront être en mesure, de fournir obligatoirement, un support CD en plus d'un support USB.

Dans le cas de l'utilisation de clé USB, les différents ballets, présents sur le support USB, devront être parfaitement identifiés.

Les jaquettes des CD devront être conformes (téléchargeable sur le site fédéral).

##### **PHOTOCOPIEUSE**

Dans le cadre du développement durable, il ne sera pas imprimé de résultats. Seul l'affichage durant la compétition fera l'objet d'impression « papier ».

**Il reste obligatoire de disposer d'une photocopieuse sur le lieu de la compétition.**

##### **IMPRIMES**

Tous les imprimés sont téléchargeables sur le site Fédéral.

Les imprimés nécessaires à l'organisation (juges et secrétariat) devront être préparés, en amont de la compétition par le Comité ou le Club organisateur. L'organisateur devra prévoir suffisamment de personnel pour gérer la préparation des dossiers de juges avant chaque épreuve.

##### **AUTRES MATERIELS**

Chaises hautes interdites, praticables pour les jurys, tables et chaises pour le secrétariat, podium pour les remises des récompenses...etc. Se référer aux conventions d'organisation établie dans chaque

**6) CALENDRIER - Prévisionnel des compétitions interrégionales**

Compétitions	Lieux	Dates	Epreuves
JOURNEES D'AUTOMNE et COMPETITION PREPARATOIRE	TOURS	21 et 22 Novembre 2015	Figures imposées espoir et junior Solo technique seniors Solo espoirs Solo junior
N3 JUNIORS ET TOUTES CATEGORIES	ST BRIEUC	19 et 20 Mars 2016	Figures imposées Juniors Solo Juniors Duo libre juniors Equipe Libre Juniors Combiné juniors
N3 ESPOIRS	TOURS	23 et 24 Avril 2016	Figures imposées Espoirs Solos espoirs + sélection <i>pour l'accès à la Finale Jeune pour les Nageuses</i> Duo Espoirs Equipe Espoirs Highlight
CHALLENGE GRAND OUEST	CAEN	29 mai 2016	Duo et Equipe Challenge Benjamines Duo et Equipe Challenge Espoirs Duo et Equipe Challenge Juniors Combiné Challenge Toutes Catégories
N3 BENJAMINES N3 SENIORS &TOUTES CATEGORIES	ANGERS	4 et 5 Juin 2016	Figures imposées Benjamines Solo Benjamines Solo Libre Seniors Solo Technique Seniors Duo Technique Seniors Duo Benjamines Duo Libre Seniors Equipe Benjamines Equipe Technique et libre Highlight et combiné <i>Finale Jeune pour les Nageuses</i>



## 7) FICHES TECHNIQUES des COMPETITIONS INTERREGIONALES

Années d'âge	Saison 2015-2016	Synchronat	Challenge Régional et N3	Régionaux N3 Benjamines	Régionaux N3, N2 N1-Élite Espoirs	Régionaux N3, N2 N1-Élite Juniors Espoirs	Régionaux N3, N2 N1-Élite Seniors	Régionaux N3, N2 N1-Élite toutes catégories	Finale des jeunes
11 ans et -	2008* Et après	X							
	2004 À 2007	X	X	X					X 20 04
12 ans	2004	X	X	X	X				X
13 ans	2003	X	X		X				X
14 ans	2002	X	X		X				
15 ans	2001	X	X		X	X	X	X	
16 ans	2000	X	X			X	X	X	
17 ans	1999	X	X			X	X	X	
18 ans	1998	X	X			X	X	X	
19 ans et +	1997 Et avant	X	X				X	X	

*\*Une nageuse née en 2008 titulaire du pass'compétition pourra rentrer dans le Synchronat et/ou participer au Challenge et/ou participer aux Régionaux et Interrégionaux*

### LES QUALIFICATIONS : Quotas et Points

La qualification aux compétitions prend en compte un minima de points à réaliser dans le quota des places indiqué.

Ces points sont un résultat combiné (figures imposées + ballets libres) lorsqu'il s'agit d'épreuves impliquant la participation en figures imposées. Ils ne tiennent pas compte des pénalités de nageuses manquantes en équipe.

**Les ballets ne réalisant pas les minimas lors des championnats N2 ne pourront pas se sélectionner pour les championnats N1-Elite.**

	BENJAMINES			ESPOIRS				JUNIORS			
	Solo	Duo	Equipe	Solo	Duo	Equipe	Highli ght	Solo	Duo	Equipe	Combi ne
ACCES N3	58	57	56	60	59	58	60	61	60	59	61
ACCES N2/ N1 ELITE				64	63	62	64	65	64	63	65
	SENIORS/TOUTES CATEGORIES										
	Solo	Solo tech	Solo libre	Duo tech	Duo libre	Equipe tech	Equipe libre	Combine	Highlight		
ACCES N3	58	61	62	60	61	61	62	63	62		
ACCES N2/ N1 ELITE		65	66	64	65	65	66	67	66		

<b>Championnats de France Hiver</b>	<b>EPREUVES</b>	<b>SOLO LIBRE ESPOIR</b>		<b>SOLO LIBRE JUNIOR</b>		<b>SOLO TECHNIQUE SENIOR</b>		
	<b>POINTS</b>	64		65		65		
	<b>NB de place Ouest</b>	6		6		3		
	<b>Étape qualificative</b>	4 solos à partir de la 3 <sup>ème</sup> place de chaque IR						
	<b>Éliminatoires</b>	2 premiers de chaque IR + 6 premiers solos de l'étape qualificative						
<b>QUOTAS &amp; POINTS POUR ACCES N2 ESPOIR</b>	<b>EPREUVES</b>	<b>SOLO</b>		<b>DUO</b>		<b>EQUIPE</b>		<b>HIGHLIGHT</b>
	<b>POINTS</b>	64		63		62		64
	<b>NB de place Ouest N2N1</b>	2		4		4		4
	<b>Qualif N2</b>	A partir de la 2 <sup>ème</sup> place de chaque N3 (donc 3 de chaque)						
<b>Championnats de France N1 Elite ESPOIR</b>	<b>Éliminatoires</b>	12 premiers des Chpts d'Hiver + 4 des N2		8 premiers duos des N1 n-1 +5 premiers des N2+ Le duo 1 <sup>er</sup> de chaque N3		6 premières Equipe des N1 n-1 +5 premiers des N2+ L'équipe 1 <sup>er</sup> de chaque N3		FINALE DIRECTE L'Highlight 1 <sup>er</sup> de chaque N3+ 5 premiers Highlight Espoirs des N2
<b>QUOTAS &amp; POINTS POUR ACCES N2 JUNIOR</b>	<b>EPREUVES</b>	<b>SOLO</b>		<b>DUO</b>		<b>EQUIPE</b>		<b>COMBINE</b>
	<b>POINTS</b>	65		64		63		65
	<b>NB de place Ouest N2N1</b>	2		4		4		4
	<b>Qualif N2</b>	A partir de la 2 <sup>ème</sup> place de chaque N3 (donc 3 de chaque)						
<b>Championnats de France N1 Elite JUNIOR</b>	<b>Éliminatoires</b>	12 premières des chpts d'Hiver + 4 premières des N2		8 premiers duos des N1 n-1 +5 premiers des N2+ Le duo 1 <sup>er</sup> de chaque N3		6 premières Equipe des N1 n-1 +5 premiers des N2+ L'équipe 1 <sup>er</sup> de chaque N3		FINALE DIRECTE Combo 1 <sup>er</sup> de chaque N3+ 5 premiers Combo Junior des N2
<b>QUOTAS &amp; POINTS POUR ACCES CHPT de FC SENIOR</b>	<b>EPREUVES</b>	<b>SOLO LIBRE</b>	<b>DUO TECHN</b>	<b>DUO LIBRE</b>	<b>EQUIPE TECHN</b>	<b>HIGH LIGHT</b>	<b>COMBO</b>	<b>EQUIPE LIBRE</b>
	<b>POINTS</b>	66	64	65	65	66	67	66
	<b>NB de Place Ouest</b>	3	2	2	2	2	2	3
	<b>Finales directes</b>	6 premiers des N1 de la saison précédente + 2 de chaque N3						

<b>POINTS POUR ACCES CHALLENGE GRAND OUEST</b>	<b>EPREUVES</b>	<b>DUO Benjamines</b>	<b>DUO Espoirs</b>	<b>DUO Juniors</b>	<b>DUO Seniors</b>	<b>EQUIPE Benjamines</b>	<b>EQUIPE Espoirs</b>	<b>EQUIPE Juniors</b>	<b>COMBINE Toutes Catégories</b>	
	<b>Quotas</b>	Si une équipe = Possibilité d'engager 1 duo Si par d'équipe Possibilité d'engager 2 duos								
	<b>POINTS</b>	56	58	59	60	55	57	58	59	

Le cadre horaire des compétitions dans les FTC est prévisionnel. Les programmes prévisionnels seront diffusés en fonction des engagements sur chaque épreuve (donc à la date de clôture des engagements).

Fiche Technique n°1 : Les Journées d'Automne

Fiche Technique n°2 : Championnat été ouest juniors et toutes catégories

Fiche Technique n°3 : Championnat été ouest espoirs

Fiche Technique n°4 : Challenge du grand ouest benjamines, espoirs, juniors et toutes catégories

Fiche Technique n°5 et n°6 : Championnat N3 été Ouest - benjamines – Seniors – HIGHLIGHT